



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 02 Avril 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 18 membres, absents excusés ayant donné procuration : 9 membres, absents excusés : 2 membres, absent : 0 membre

POINT N° 488

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES 2025 : DECISION MODIFICATIVE
N° 1

La présente décision modificative au budget annexe Energies Renouvelables 2025 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

En dépenses d'investissement :

Il est proposé de transférer des crédits du compte 2313 « constructions » au compte 2031 « frais d'études » pour un montant de 40 000 € pour l'étude du réseau de chaleur - phase 2.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte la décision budgétaire modificative suivante à intervenir sur le Budget annexe Energies Renouvelables 2025

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
		Art. 2031 Chap. 20 Frais d'études	+ 40 000,00 €
		Art. 2313 Chap. 23 Constructions (en cours)	- 40 000,00 €
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €

Recettes		Recettes	
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20250402-488-2025-DE
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance

Alain JACQUINEZ

La Maire

Noëlie HESTIN